

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Numéro SIRET**  
**21770264600068**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**Commune EAU ET ASSAINISSEMENT**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE COULOMMIERS

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

**Budget primitif**

BUDGET : Eau et Assainissement Lumigny-Nesles-Ormeaux (2)

**ANNEE 2021**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	29
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	30
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	363 864,60	240 378,83
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 123 485,77
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>363 864,60</b>	<b>363 864,60</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	945 462,08	1 040 951,96
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	38 244,88	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 57 245,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>1 040 951,96</b>	<b>1 040 951,96</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 404 816,56</b>	<b>1 404 816,56</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	15 900,13	0,00	85 924,00	85 924,00	85 924,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 405,91	0,00	20 406,00	20 406,00	20 406,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>59 306,04</b>	<b>0,00</b>	<b>164 330,00</b>	<b>164 330,00</b>	<b>164 330,00</b>
66	Charges financières	3 000,00	0,00	2 470,00	2 470,00	2 470,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		4 089,99	4 089,99	4 089,99
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>62 306,04</b>	<b>0,00</b>	<b>170 889,99</b>	<b>170 889,99</b>	<b>170 889,99</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	207 395,21		113 570,00	113 570,00	113 570,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	75 000,00		79 404,61	79 404,61	79 404,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>282 395,21</b>		<b>192 974,61</b>	<b>192 974,61</b>	<b>192 974,61</b>
<b>TOTAL</b>		<b>344 701,25</b>	<b>0,00</b>	<b>363 864,60</b>	<b>363 864,60</b>	<b>363 864,60</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>363 864,60</b>
---	-------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120 000,00	0,00	212 198,00	212 198,00	212 198,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 550,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>216 748,00</b>	<b>216 748,00</b>	<b>216 748,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>216 748,00</b>	<b>216 748,00</b>	<b>216 748,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	23 630,83		23 630,83	23 630,83	23 630,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>23 630,83</b>		<b>23 630,83</b>	<b>23 630,83</b>	<b>23 630,83</b>
<b>TOTAL</b>		<b>143 630,83</b>	<b>0,00</b>	<b>240 378,83</b>	<b>240 378,83</b>	<b>240 378,83</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>123 485,77</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>363 864,60</b>
---	-------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>169 343,78</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	38 244,88	47 969,76	47 969,76	86 214,64
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	24 509,45	24 509,45	24 509,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 582,02	0,00	701 500,00	701 500,00	701 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	83 741,00	83 741,00	83 741,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>155 582,02</b>	<b>38 244,88</b>	<b>857 720,21</b>	<b>857 720,21</b>	<b>895 965,09</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 500,00	0,00	22 292,00	22 292,00	22 292,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>22 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 292,00</b>	<b>22 292,00</b>	<b>22 292,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>178 082,02</b>	<b>38 244,88</b>	<b>880 012,21</b>	<b>880 012,21</b>	<b>918 257,09</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 630,83		23 630,83	23 630,83	23 630,83
041	Opérations patrimoniales (4)	14 500,00		41 819,04	41 819,04	41 819,04
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>38 130,83</b>		<b>65 449,87</b>	<b>65 449,87</b>	<b>65 449,87</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>216 212,85</b>	<b>38 244,88</b>	<b>945 462,08</b>	<b>945 462,08</b>	<b>983 706,96</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>57 245,00</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 040 951,96</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	18 738,00	0,00	470 286,00	470 286,00	470 286,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>18 738,00</b>	<b>0,00</b>	<b>630 286,00</b>	<b>630 286,00</b>	<b>630 286,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	118 627,31	118 627,31	118 627,31
106	Réserves (7)	41 759,46	0,00	57 245,00	57 245,00	57 245,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>41 759,46</b>	<b>0,00</b>	<b>175 872,31</b>	<b>175 872,31</b>	<b>175 872,31</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>60 497,46</b>	<b>0,00</b>	<b>806 158,31</b>	<b>806 158,31</b>	<b>806 158,31</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	207 395,21		113 570,00	113 570,00	113 570,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 000,00		79 404,61	79 404,61	79 404,61
041	Opérations patrimoniales (4)	14 500,00		41 819,04	41 819,04	41 819,04
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>296 895,21</b>		<b>234 793,65</b>	<b>234 793,65</b>	<b>234 793,65</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>357 392,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 040 951,96</b>	<b>1 040 951,96</b>	<b>1 040 951,96</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 040 951,96</b>
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>169 343,78</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	85 924,00		85 924,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	58 000,00		58 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 406,00		20 406,00
66	Charges financières	2 470,00	0,00	2 470,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	79 404,61	79 404,61
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 089,99		4 089,99
023	Virement à la section d'investissement		113 570,00	113 570,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>170 889,99</b>	<b>192 974,61</b>	<b>363 864,60</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>363 864,60</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 630,83	23 630,83
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 292,00	0,00	22 292,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	83 741,00		83 741,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	86 214,64	0,00	86 214,64
21	Immobilisations corporelles (6)	24 509,45	41 819,04	66 328,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	701 500,00	0,00	701 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>918 257,09</b>	<b>65 449,87</b>	<b>983 706,96</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>57 245,00</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 040 951,96</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	212 198,00		212 198,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	4 550,00		4 550,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	23 630,83	23 630,83
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>216 748,00</b>	<b>23 630,83</b>	<b>240 378,83</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>123 485,77</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>363 864,60</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	118 627,31	0,00	118 627,31
13	Subventions d'investissement	470 286,00	0,00	470 286,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 000,00	0,00	160 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	41 819,04	41 819,04
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		79 404,61	79 404,61
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		113 570,00	113 570,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>748 913,31</b>	<b>234 793,65</b>	<b>983 706,96</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>57 245,00</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 040 951,96</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>15 900,13</b>	<b>85 924,00</b>	<b>85 924,00</b>
6063	Fournitures entretien et petit équi	1 800,13	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	71 224,00	71 224,00
6156	Maintenance	0,00	8 000,00	8 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	14 000,00	5 000,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	100,00	50,00	50,00
628	Divers	0,00	450,00	450,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	200,00	200,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>23 000,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>58 000,00</b>
621	Personnel extérieur au service	23 000,00	58 000,00	58 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>20 405,91</b>	<b>20 406,00</b>	<b>20 406,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	20 405,91	20 406,00	20 406,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>59 306,04</b>	<b>164 330,00</b>	<b>164 330,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>3 000,00</b>	<b>2 470,00</b>	<b>2 470,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 500,00	2 452,00	2 452,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	500,00	18,00	18,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>4 089,99</b>	<b>4 089,99</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>62 306,04</b>	<b>170 889,99</b>	<b>170 889,99</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>207 395,21</b>	<b>113 570,00</b>	<b>113 570,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>75 000,00</b>	<b>79 404,61</b>	<b>79 404,61</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	75 000,00	79 404,61	79 404,61
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>282 395,21</b>	<b>192 974,61</b>	<b>192 974,61</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>282 395,21</b>	<b>192 974,61</b>	<b>192 974,61</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>344 701,25</b>	<b>363 864,60</b>	<b>363 864,60</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>363 864,60</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	18,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	18,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120 000,00	212 198,00	212 198,00
70128	Autres taxes et redevances	50 000,00	51 156,00	51 156,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	70 000,00	155 042,00	155 042,00
70613	Participations assainissement collectif	0,00	6 000,00	6 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	4 550,00	4 550,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	4 550,00	4 550,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>120 000,00</b>	<b>216 748,00</b>	<b>216 748,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>120 000,00</b>	<b>216 748,00</b>	<b>216 748,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	23 630,83	23 630,83	23 630,83
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	23 630,83	23 630,83	23 630,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>23 630,83</b>	<b>23 630,83</b>	<b>23 630,83</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>143 630,83</b>	<b>240 378,83</b>	<b>240 378,83</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>123 485,77</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>363 864,60</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	15 000,00	47 969,76	47 969,76
203	Frais d'études, recherche, développement	15 000,00	47 969,76	47 969,76
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	20 000,00	24 509,45	24 509,45
213	Constructions	20 000,00	24 374,00	24 374,00
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	0,00	135,45	135,45
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	120 582,02	701 500,00	701 500,00
2313	Constructions	120 582,02	701 500,00	701 500,00
010	<b>Opération d'équipement n° 010 (5)</b>	0,00	83 741,00	83 741,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>155 582,02</b>	<b>857 720,21</b>	<b>857 720,21</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>22 500,00</b>	<b>22 292,00</b>	<b>22 292,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	3 155,00	3 155,00
1681	Autres emprunts	22 500,00	19 137,00	19 137,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>22 500,00</b>	<b>22 292,00</b>	<b>22 292,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>178 082,02</b>	<b>880 012,21</b>	<b>880 012,21</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	23 630,83	23 630,83	23 630,83
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	23 630,83	23 630,83	23 630,83
1391	<i>Subventions d'équipement</i>	23 630,83	23 630,83	23 630,83
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	14 500,00	41 819,04	41 819,04
213	<i>Constructions</i>	14 500,00	41 819,04	41 819,04
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>38 130,83</b>	<b>65 449,87</b>	<b>65 449,87</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>216 212,85</b>	<b>945 462,08</b>	<b>945 462,08</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>38 244,88</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>57 245,00</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 040 951,96</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	18 738,00	470 286,00	470 286,00
131	Subvention d'équipement	18 738,00	470 286,00	470 286,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	160 000,00	160 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	160 000,00	160 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>18 738,00</b>	<b>630 286,00</b>	<b>630 286,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 759,46	175 872,31	175 872,31
10222	FCTVA	0,00	118 627,31	118 627,31
1068	Autres réserves	41 759,46	57 245,00	57 245,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>41 759,46</b>	<b>175 872,31</b>	<b>175 872,31</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>60 497,46</b>	<b>806 158,31</b>	<b>806 158,31</b>
021	Virement de la section d'exploitation	207 395,21	113 570,00	113 570,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	75 000,00	79 404,61	79 404,61
2813	Constructions	39 000,00	39 648,49	39 648,49
28156	Matériel spécifique d'exploitation	5 000,00	10 085,28	10 085,28
28158	Autres matériels, outillage technique	17 000,00	16 082,00	16 082,00
2818	Autres immobilisations corporelles	14 000,00	13 588,84	13 588,84
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>282 395,21</b>	<b>192 974,61</b>	<b>192 974,61</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	14 500,00	41 819,04	41 819,04
203	Frais d'études, recherche, développement	14 500,00	41 819,04	41 819,04
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>296 895,21</b>	<b>234 793,65</b>	<b>234 793,65</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>357 392,67</b>	<b>1 040 951,96</b>	<b>1 040 951,96</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 040 951,96</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 010 (1)**  
**LIBELLE : STEP Ormeaux**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	83 741,00	b 83 741,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	83 741,00	83 741,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	83 741,00	83 741,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-83 741,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 020 (1)**  
**LIBELLE : Mise en conformité des STEP**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 701 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	701 500,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	701 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-701 500,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 090 (1)**  
**LIBELLE : Amélioration du système d'assainissement**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a      0,00	0,00	b      0,00	b      24 509,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 509,45
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	24 374,00
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	135,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c      0,00	d      0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-24 509,45</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 091 (1)**  
**LIBELLE : ETUDES PREALABLES A LA STATION D EPURATION DE NESLES**

**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 12 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-12 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					165 684,01									
1641 Emprunts en euros (total)					165 684,01									
5059933	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	01/07/2014	2014-11-01	01/04/2015	165 684,01	F		2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					131 890,00									
1681 Autres emprunts (total)					131 890,00									
1047473/02	AGENCE DE L'EAU	27/09/2012	2013-06-18	27/05/2014	69 600,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1047474/02	AGENCE DE L'EAU	19/12/2017	2017-12-19	19/12/2018	32 771,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1047476/02	AGENCE DE L'EAU	31/07/2018	2018-07-31	31/07/2019	12 075,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
N°101794 (1) 2010	AGENCE DE L'EAU	31/07/2018	2018-07-31	31/07/2019	10 667,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		11/12/2009	2010-06-30	13/10/2012	6 777,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1667 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>297 574,01</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV  
A1.2

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		141 866,82					4 142,12	2 335,84	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		141 866,82					4 142,12	2 335,84	0,00	0,00	0,00	
5059933	N	0,00	A-1	141 866,82	34,25	F		2,000	4 142,12	2 335,84	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		87 110,92					8 299,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		87 110,92					8 299,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
104747302	N	0,00	A-1	37 120,00	8,00	F		0,000	4 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
104747402	N	0,00	A-1	27 855,35	17,00	F		0,000	1 638,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
104747602	N	0,00	A-1	10 465,00	13,00	F		0,000	805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
N°101794 (1) 2010	N	0,00	A-1	9 244,74	13,00	F		0,000	711,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00	A-1	2 425,83	6,00	F		0,000	504,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		228 977,74					12 441,43	2 335,84	0,00	0,00	0,00	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>IV</b>
		<b>A1.3</b>

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.



## IV – ANNEXES

IV

A1.4

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	228 977,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES***(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
CONSTRUCTION STATION D'EPURATION	46 989,00	2 349,45	35 241,75
CREATION DE CANALISATION D'AMENEE DES EFFLUENTS	56 257,00	3 750,47	37 504,65
REHABILITATION RESEAU RUE DU MONT	56 257,00	3 750,47	37 504,65

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>45 922,83</b>	<b>I</b> <b>45 922,83</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>22 292,00</b>	<b>22 292,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 155,00	3 155,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	19 137,00	19 137,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>23 630,83</b>	<b>23 630,83</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	23 630,83	23 630,83
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>45 922,83</b>	<b>38 244,88</b>	<b>57 245,00</b>	<b>141 412,71</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>311 601,92</b>	<b>311 601,92</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>118 627,31</b>	<b>118 627,31</b>
10222	FCTVA	118 627,31	118 627,31
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>192 974,61</b>	<b>192 974,61</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2813	Constructions	39 648,49	39 648,49
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 085,28	10 085,28
28158	Autres matériels, outillage technique	16 082,00	16 082,00
2818	Autres immobilisations corporelles	13 588,84	13 588,84
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	113 570,00	113 570,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>311 601,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>57 245,00</b>	<b>368 846,92</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>141 412,71</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>368 846,92</b>
<b>Solde</b>	<b>227 434,21</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>		<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riiel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	14 777,27
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>14 777,27</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>216 748,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>6,82</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 18



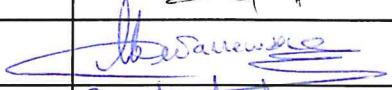








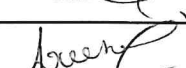

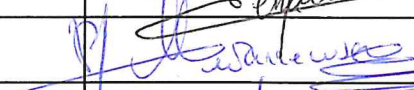




Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par (1) Pascale LEVAILLANT, Maire,  
A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux le 10/04/2021  
(1) Pascale LEVAILLANT, Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux, le 10/04/2021  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

52. LEVAILLANT Pascale , Maire	
53. MINGOT Guy , 1 er Adjoint	
54. DEVARREWAERE Dominique , Maire déléguée d'Ormeaux, 2 ème Adjointe	
55. EVRARD Claude , Maire déléguée de Nesles, 3 ème Adjointe	
56. BASTIEN Didier , Conseiller municipal et communautaire	
57. PROU Cindy , conseillère municipale	
58. BOUVELLE Daniel , conseiller municipal	
59. CHASSAING Stéphane , conseiller municipal	
60. YOESLÉ Mireille , conseillère municipale	
61. BOUCAUD Nicolas , conseiller municipal	
62. TOSI Marie-Pierre , conseillère municipale	
63. COLIN Kévin , conseiller municipal	
64. SANSON Laure , conseillère municipale	
65. BELLART Sébastien , conseiller municipal	
66. LE BARS Catherine , conseillère municipale	
67. OLIVIER Patrick , conseiller municipal	
68. JOVENE Karen , conseillère municipale	
69. BARRAL Johnny , conseiller municipal	
70. BOYER Emmanuelle , conseillère municipale	

Certifié exécutoire par (1) Pascale LEVAILLANT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture et de sa publication le 15/04/21

A Lumigny-Nesles-Ormeaux



A, le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.
- 





## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13



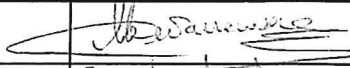


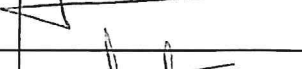



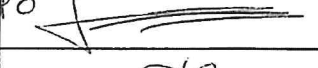

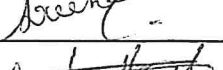




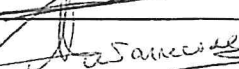
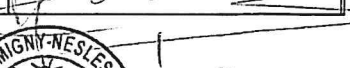
Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par (1) Pascale LEVAILLANT, Maire,  
A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux le 10/04/2021  
(1) Pascale LEVAILLANT, Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux, le 10/04/2021  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

52. LEVAILLANT Pascale , Maire	
53. MINGOT Guy , 1 er Adjoint	
54. DEVARREWAERE Dominique , Maire déléguée d'Ormeaux, 2 ème Adjointe	
55. EVRARD Claude , Maire déléguée de Nesles, 3 ème Adjointe	
56. BASTIEN Didier , Conseiller municipal et communautaire	
57. PROU Cindy , conseillère municipale	
58. BOUVELLE Daniel , conseiller municipal	
59. CHASSAING Stéphane , conseiller municipal	
60. YOESLÉ Mireille , conseillère municipale	
61. BOUCAUD Nicolas , conseiller municipal	
62. TOSI Marie-Pierre , conseillère municipale	
63. COLIN Kévin , conseiller municipal	
64. SANSON Laure , conseillère municipale	
65. BELLART Sébastien , conseiller municipal	
66. LE BARS Catherine , conseillère municipale	
67. OLIVIER Patrick , conseiller municipal	
68. JOVENE Karen , conseillère municipale	
69. BARRAL Johnny , conseiller municipal	
70. BOYER Emmanuelle , conseillère municipale	

Certifié exécutoire par (1) Pascale LEVAILLANT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 15/04/21  
A, le





**Lumigny-Nesles-Ormeaux**  
(Seine-et-Marne)



**DELIBERATION N° 2021/04/10-14**  
**Conseil municipal du 10 Avril 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le dix avril à 9h30, le Conseil Municipal de la Commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux, légalement convoqué le six avril 2021, s'est réuni dans la Salle Helvétius sous la présidence de Madame Pascale LEVAILLANT, Maire.

Date de convocation : 06/04/2021

Date d'affichage : 16/04/2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19**

**EFFECTIF PRESENT : 11**

**EFFECTIF VOTANT : 18**

**NOMBRE DE POUVOIR(S) : 7**

<u>Étaient présents</u>	Pascale LEVAILLANT, Didier BASTIEN, Cindy PROU, Daniel BOUVELE, Guy MINGOT, Dominique DEVARREWAERE, Laure SANSON, Sébastien BELLART, Patrick OLIVIER, Karen JOVENE, Johnny BARRAL.
<u>Présents par procuration</u>	Claude EVRARD a donné pouvoir à Daniel BOUVELE, Stéphane CHASSAING a donné pouvoir à Guy MINGOT, Nicolas BOUCAUD a donné pouvoir à Cindy PROU, Marie-Pierre TOSI a donné pouvoir à Cindy PROU, Kévin COLIN a donné pouvoir à Guy MINGOT, Catherine LEBARS a donné pouvoir à Dominique DEVARREWAERE, Emmanuelle BOYER a donné pouvoir à Dominique DEVARREWAERE.
<u>Absents excusés</u>	Mireille YOESLE

**Secrétaire de séance :** Cindy PROU

**APPROBATION DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF EAU & ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2021**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

Vu la délibération n°2020/04/10-13 de ce jour par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'affectation des résultats 2020 et pris acte du report des restes à réaliser 2020,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'adopter un nouveau budget pour l'année 2021,

Après en avoir délibéré,

**A**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : **18** (à l'unanimité des voix exprimées)

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID : 077-217702646-20210410-2021\_04\_10\_14-DE

ADOpte, chapitre par chapitre, le budget principal de la commune s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

### Section de fonctionnement

#### Dépenses

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : 85 924 €  
Chapitre 012 « Charges de personnel » : 58 000 €  
Chapitre 022 « Dépenses imprévues » : 4 089,99 €  
Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » : 113 570 €  
Chapitre 042 « Opération d'ordre de transfert entre sections » : 79 404,61 €  
Chapitre 065 « Autres charges de gestion courante » : 20 406 €  
Chapitre 066 « Charges financières » : 2 470 €  
**TOTAL : 363 864,60 €**

#### Recettes

Chapitre 002 « Résultat d'exploitation reporté » : 123 485,77 €  
Chapitre 042 « Opération d'ordre de transfert entre sections » : 23 630,83 €  
Chapitre 070 « Produits de gestion courante » : 212 198 €  
Chapitre 074 « Dotations, Subventions, Participations » : 4 550 €  
**TOTAL : 363 864,60 €**

### Section d'investissement

#### Dépenses

Chapitre 001 « Déficit d'investissement reporté » : 57 245 €  
Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » : 22 292 €  
Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : 86 214,64 €  
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : 24 509,45 €  
Chapitre 23 « Immobilisations en cours » : 785 241 €  
Chapitre 040 « Transfert entre sections » : 23 630,83 €  
Chapitre 041 « Opérations patrimoniales » : 41 819,04 €  
**TOTAL : 1 040 951,96 €**

#### Recettes

Chapitre 021 « Virement de la section d'exploitation » : 113 570 €  
Chapitre 040 « Opération d'ordre de transfert entre sections » : 79 404,61 €  
Chapitre 10 « Dotations, Fonds divers et réserves » : 175 872,31 €  
Chapitre 13 « Subventions d'investissement » : 470 286 €  
Chapitre 016 « Emprunts et dettes assimilées » : 160 000 €  
Chapitre 041 « Opérations patrimoniales » : 41 819,04 €  
**TOTAL : 1 040 951,96 €**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

*Fait et délibéré le 10 avril 2021  
Pour extrait conforme au registre  
des délibérations.*

Le Maire,  
Pascale LEVAILLANT



## Lumigny-Nesles-Ormeaux

(Seine-et-Marne)



### DELIBERATION N° 2021/04/10-13

#### Conseil municipal du 10 Avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix avril à 9h30, le Conseil Municipal de la Commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux, légalement convoqué le six avril 2021, s'est réuni dans la Salle Helvétius sous la présidence de Madame Pascale LEVAILLANT, Maire.

Date de convocation : 06/04/2021

Date d'affichage : 16/04/2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19**

**EFFECTIF PRESENT : 11**

**EFFECTIF VOTANT : 18**

**NOMBRE DE POUVOIR(S) : 7**

<u>Étaient présents</u>	Pascale LEVAILLANT, Didier BASTIEN, Cindy PROU, Daniel BOUVELE, Guy MINGOT, Dominique DEVARREWAERE, Laure SANSON, Sébastien BELLART, Patrick OLIVIER, Karen JOVENE, Johnny BARRAL.
<u>Présents par procuration</u>	Claude EVRARD a donné pouvoir à Daniel BOUVELE, Stéphane CHASSAING a donné pouvoir à Guy MINGOT, Nicolas BOUCAUD a donné pouvoir à Cindy PROU, Marie-Pierre TOSI a donné pouvoir à Cindy PROU, Kévin COLIN a donné pouvoir à Guy MINGOT, Catherine LEBARS a donné pouvoir à Dominique DEVARREWAERE, Emmanuelle BOYER a donné pouvoir à Dominique DEVARREWAERE.
<u>Absents excusés</u>	Mireille YOESLE

Secrétaire de séance : Cindy PROU

#### AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2020

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

Vu la délibération n°2020/04/10-12 de ce jour par laquelle le Conseil municipal a approuvé le compte administratif du budget annexe Eau & Assainissement pour l'année 2020,

STATUANT sur l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2020,

CONSIDÉRANT l'excédent de la section de fonctionnement de 180 730,77 € et le déficit de la section d'investissement de 19 000,12 € que présente le compte administratif 2020,

CONSIDÉRANT le déficit de clôture des restes à réaliser d'investissement pour la somme de 38 244,48 €,

Vu le budget communal,

Après en avoir délibéré,

**A**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18 (à l'unanimité des voix exprimées)

**CONFIRME** le report sous l'imputation « 002 » aux recettes de la section de fonctionnement de la somme de 123 485,77 €.

**CONFIRME** le report sous l'imputation « 001 » aux recettes de la section d'investissement de la somme de 57 245 €.

**CONFIRME** l'affectation en réserve sous l'imputation « 1068 » aux recettes de la section d'investissement la somme de 57 245 €.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

*Fait et délibéré le 10 avril 2021  
Pour extrait conforme au registre  
des délibérations.*

Le Maire,  
Pascale LEVAILLANT

